

PRÉPARATION DE LA POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO À L'OCCUPATION DU PARC

8.1 Confirmation que des membres des Premières nations prévoient occuper le parc Ipperwash

Le 16 août, le sergent d'état-major Bouwman a confirmé à l'inspecteur Carson que des membres des Premières nations prévoient prendre possession du parc provincial Ipperwash. Bert Manning avait avisé les agents de la Police provinciale de l'Ontario que le parc leur appartiendrait après la fête du Travail. De même, l'inspecteur Linton a informé le surintendant Parkin que Glenn George avait annoncé que le parc Ipperwash appartiendrait aux occupants après la fête du Travail. Des déclarations à cet effet avaient été faites à la police après l'occupation de la base militaire à la fin de juillet 1995. Il semblait maintenant y avoir une date concrète pour les gestes que les Autochtones proposaient de poser.

Le lendemain, l'inspecteur Carson a discuté des derniers développements relatifs au parc Ipperwash avec le surintendant Parkin. La question de la propriété du parc a été abordée. Le surintendant en chef Coles a communiqué avec Ron Baldwin, chef de district au ministère des Richesses naturelles (MRN), en vue d'obtenir des documents écrits sur la position du ministère à l'égard du titre de propriété relatif au parc Ipperwash. Peter Sturdy, chef de zone au MRN (Sud-Ouest de l'Ontario), a reçu un courriel le 17 août indiquant que le surintendant en chef Coles voulait les éléments suivants : 1° une preuve du titre libre du MRN à l'égard du parc provincial Ipperwash, 2° une déclaration de la position du MRN en cas d'occupation autochtone et 3° une lettre adressée à la Police provinciale de l'Ontario contenant la déclaration de position du MRN. Ron Fox, conseiller spécial en matière de Premières nations au ministère du Solliciteur général, a confirmé ce jour-là qu'il n'existait aucune revendication territoriale non réglée à Ipperwash.

La tension montait entre les membres de la bande de Kettle et Stony Point et les occupants du camp militaire. Les membres de la bande estimaient que les négociations avec le gouvernement fédéral étaient en perte de vitesse en raison de l'occupation du camp militaire survenue au cours de l'été. Pour montrer leur frustration, les membres de la bande prévoient dresser un barrage routier sur la

route 21, ce qui n'a pas été fait. Les occupants du camp militaire étaient également frustrés du fait que le gouvernement fédéral ne négociait pas directement avec eux pour la restitution de leur réserve.

L'inspecteur Carson a reçu un appel de Peter Sturdy quelques jours plus tard. Le représentant du MRN a indiqué que les documents relatifs au parc Ipperwash seraient préparés au plus tard le lundi [28] août 1995.

Une réunion des hauts dirigeants de la Police provinciale de l'Ontario a eu lieu le 28 août. Le surintendant en chef Coles, le surintendant Parkin, l'inspecteur Carson, l'inspecteur Hutchinson et le sergent intérimaire Ken Deane ont assisté à la réunion. Les tactiques éventuelles à utiliser en cas d'occupation du parc Ipperwash ont été abordées. On a suggéré que des équipes d'intervention en cas d'urgence (EIU) et une unité tactique et de secours (UTS) soient mises sur pied dans le cadre de la planification logistique. Le recours à une unité de commandement mobile et l'emplacement du poste de commandement ont également été abordés.

On a décidé que le commandant des opérations sur le lieu de l'incident John Carson dirigerait une séance de planification au quartier général de district de la Police provinciale de l'Ontario à London (Ontario). On attendait la présence du sergent-détective d'état-major intérimaire Wright, du sergent Korosec, du sergent intérimaire Deane ainsi que du sergent Grant de l'unité de formation de London. Des plans devaient être élaborés en vue de la possibilité d'une « confrontation prolongée ». John Carson croyait à la fin du mois d'août 1995 que la Police provinciale de l'Ontario serait dans cette région pendant un long moment.

Le 28 août, le MRN a envoyé une note de service à tous les gardiens de parc relativement aux procédures à suivre pour traiter avec les membres des Premières nations. La note indiquait ce qui suit : « Les gardiens de parc doivent être les yeux et les oreilles de la Police provinciale de l'Ontario lorsqu'un membre des Premières nations a enfreint une loi. Ils doivent communiquer avec la Police provinciale de l'Ontario sur-le-champ, aviser les agents envoyés sur les lieux des infractions qui peuvent faire l'objet d'accusations et demander aux agents de la Police provinciale de l'Ontario de porter les accusations ».

Le lendemain, John Carson a appelé la GRC en Colombie-Britannique pour en apprendre davantage sur la confrontation avec les Autochtones au lac Gustafsen. Il espérait obtenir des renseignements sur l'incident du lac Gustafsen qui pourraient l'aider dans sa planification en vue de l'occupation prévue du parc Ipperwash au cours des prochains jours. M. Carson s'est entretenu avec l'inspecteur Dave Guy qui lui a fourni un aperçu du différend relatif aux

revendications territoriales, expliqué les défis auxquels ils étaient confrontés et décrit le terrain dans la région. Des coups de feu avaient été tirés en direction de la GRC. Ils ont également discuté de quelques-unes des ressemblances entre les deux protestations des Premières nations.

8.2 Réunion de planification de la Police provinciale de l'Ontario – 29 août 1995

Par suite de la réunion des hauts dirigeants de la Police provinciale de l'Ontario qui avait eu lieu la veille et au cours de laquelle on avait parlé de la planification des mesures d'urgence à l'égard de l'occupation du parc, l'inspecteur Carson a organisé la tenue d'une réunion à London. Le sergent-détective d'état-major intérimaire Wright (enquêtes criminelles), le sergent intérimaire Deane (UTS), le sergent Korosec (EIU) et le sergent Grant (logistique) étaient présents à la réunion. La séance avait pour objet d'aborder divers scénarios relativement à l'occupation du parc provincial Ipperwash et de définir des stratégies pour cette occupation imminente, qui devait se produire après la fin de semaine de la fête du Travail.

L'inspecteur Carson a bien fait comprendre aux agents lors de la réunion qu'ils ne devaient pas hésiter à exprimer librement leurs opinions. Son style de gestion consistait à écouter les opinions des agents de la Police provinciale de l'Ontario et à incorporer les bonnes suggestions, à son avis, dans un plan opérationnel. Ils ont entre autres discuté du différend en matière civile qui existait dans la région ouest d'Ipperwash entre la bande de Kettle et Stony Point et les propriétaires de chalets à l'égard de la cession des terres, ainsi que du caractère illégal d'une occupation du parc Ipperwash par les membres des Premières nations. M. Carson a également partagé les renseignements qu'il avait récemment obtenus sur la confrontation du lac Gustafsen, en Colombie-Britannique.

Ils ont parlé de la possibilité que l'UTS soit postée au parc The Pinery et que des bateaux de la police de Forest, de Kincardine et de Sombra patrouillent les eaux à l'extérieur du parc Ipperwash. Ils ont également envisagé d'utiliser des véhicules blindés pour l'occupation imminente du parc. La question du soutien médical et la possibilité d'un service ambulancier aérien ont également été soulevées. L'inspecteur Carson a expliqué qu'une remorque de commandement de la Police provinciale de l'Ontario serait déplacée de London à Forest.

Les rôles des différentes unités de la Police provinciale de l'Ontario — EIU, UTS, négociateurs, enquêteurs criminels — ont été abordés et un tableau des

tâches assignées à chaque unité a été dressé. Cet organigramme a finalement été incorporé dans l'Opération Maple. On a mentionné les noms du sergent Brad Seltzer, chef de l'équipe de négociation de la Police provinciale de l'Ontario, et de l'agent Bob Martin, négociateur en situation de crise, comme négociateurs éventuels en cas d'occupation du parc.

Divers scénarios d'occupation du parc ont été examinés. Dans l'un d'eux, les agents de la Police provinciale de l'Ontario resteraient dans le parc avec les occupants autochtones pendant que le ministère des Richesses naturelles essaierait d'obtenir une injonction du tribunal. Dans un autre scénario, les Autochtones seraient traités en tant qu'intrus lorsqu'ils entreraient dans le parc. Dans un troisième scénario, si la police devait quitter le parc afin d'éviter la violence ou une confrontation avec les membres des Premières nations, elle établirait un périmètre de sécurité pendant que le MRN procéderait à la demande d'injonction. Le quatrième scénario — dans lequel les agents patrouilleraient le grand périmètre extérieur du parc afin d'empêcher les Autochtones d'y entrer après sa fermeture officielle le 4 septembre — a été jugé non viable et a été rejeté. John Carson a expliqué la raison de cette décision :

[...] il s'agit d'une simple question de logistique, car, bien que nous puissions patrouiller le parc et maintenir une présence policière qui empêcherait probablement toute entrée dans le parc ou toute tentative d'occupation, nous devons retirer les ressources à un certain moment. Ce que je veux dire, c'est qu'*une fois que le parc est fermé, nous avons un terrain de 109 acres composé littéralement de pins; à quel moment déterminons-nous qu'il n'est plus nécessaire de protéger 109 acres de pins?* (italique ajouté)

Lors de la réunion du 29 août, on a demandé au sergent Korosec de se rendre à Ipperwash avec le sergent intérimaire Ken Deane afin d'examiner les emplacements des postes de contrôle, le nombre d'agents requis pour doter les postes de contrôle en personnel et un emplacement possible pour le centre des opérations tactiques et les communications.

Plus tard au cours de l'après-midi, l'inspecteur Carson et le sergent-détective d'état-major intérimaire Wright se sont rendus à Forest pour organiser l'installation d'un pylône radio portatif afin d'améliorer les capacités de communication de la Police provinciale de l'Ontario. Les communications radio dans la région d'Ipperwash présentaient un défi en raison de la géographie et des dunes de sable. Habillés en civil, ils se sont rendus au parc Ipperwash afin d'évaluer si le nombre d'agents d'infiltration dans les campements était suffisant.

8.3 30 et 31 août 1995

L'inspecteur Carson a rencontré le sergent Brad Seltzer le 30 août en vue de parler de l'occupation possible du parc Ipperwash par les Autochtones à la fête du Travail. Il a demandé au sergent Seltzer de préparer un calendrier pour les équipes de négociation en vue de l'occupation imminente.

Lorsque le sergent-détective Richardson est arrivé à Forest le 30 août, le sergent-détective d'état-major intérimaire Wright l'a informé que le parc Ipperwash fermait pour la saison à la fête du Travail, le 4 septembre, et qu'il y avait des rumeurs selon lesquelles les habitants de Stoney Point à la base militaire pourraient occuper le parc provincial. M. Wright a attribué le rôle d'enquêteur principal et de coordonnateur du dossier au sergent-détective Richardson dans le cadre de l'Opération Maple. M. Richardson était responsable d'organiser les équipes d'arrestation et de donner un aperçu des accusations possibles qui pourraient être portées contre les occupants.

Le 31 août, le surintendant Parkin de la Police provinciale de l'Ontario a rencontré l'inspecteur Carson en vue de discuter d'un plan de mesures d'urgence pour l'occupation éventuelle du parc Ipperwash.

Ce matin-là, le sergent intérimaire Deane et le sergent Korosec se sont rendus au parc Ipperwash. Ils ont examiné différents points d'accès au parc, les emplacements possibles pour les postes de contrôle et l'emplacement du COT (centre des opérations tactiques). Les agents Zupancic et Beauchesne de l'UTS ont eux aussi visité le secteur afin de vérifier les voies d'entrée et de sortie du parc Ipperwash au cas où l'unité serait déployée.

Le 31 août, Peter Sturdy a reçu un courriel de la part d'Ed Vervoort, spécialiste de l'application de la loi du MRN, relativement au plan de sécurité pour Ipperwash, qui était envoyé en préparation à une réunion qui devait avoir lieu le lendemain. Le plan était mis au point au cas où les campeurs et les utilisateurs de jour du parc Ipperwash devraient être évacués. Selon le plan, l'équipe des incidents critiques occuperait une place au poste de commandement de la Police provinciale de l'Ontario (détachement de Forest) afin d'assurer la liaison avec cette dernière. Le personnel du MRN au poste de commandement de la Police provinciale de l'Ontario communiquerait en outre avec les cadres supérieurs du MRN. Toute personne trouvée à l'intérieur du parc serait traitée en vertu de la *Loi sur l'entrée sans autorisation*.

8.4 Élaboration de l'Opération Maple — 1^{er} septembre 1995

La réunion de la Police provinciale de l'Ontario convoquée par l'inspecteur Carson le 1^{er} septembre, le vendredi de la fin de semaine de la fête du Travail, était

beaucoup plus importante que la séance de planification qui s'était tenue quelques jours auparavant. L'inspecteur Carson a invité environ vingt agents, faisant chacun partie d'une équipe désignée, pour qu'ils élaborent des options dans leur propre domaine de compétence. Par exemple, les sergents Korosec et Huntley faisaient partie de l'équipe d'intervention en cas d'urgence (EIU), l'agent-détective Speck était affecté aux enquêtes criminelles, le sergent Babbitt faisait partie des relations avec les médias et les sergents Japp et Grant étaient affectés à la logistique. Le sergent-détective d'état-major intérimaire Wright, le sergent Seltzer, le sergent-détective Bell et le sergent intérimaire Deane étaient eux aussi présents à la réunion du 1^{er} septembre 1995. Les agents se sont réunis en équipes afin d'élaborer des plans en vue de l'occupation du parc.

Le sergent-détective d'état-major intérimaire Wright était récemment revenu du Collège canadien de police et l'Opération Maple a été élaborée en s'inspirant du cours principal sur la gestion des cas qu'il venait de terminer.

L'inspecteur Carson a précisé au début de la réunion que l'objectif de l'Opération Maple était de « contenir et négocier un règlement pacifique ». M. Carson a souligné qu'il était très important que les agents comprennent l'objectif de leur affectation. Comme il l'a expliqué aux audiences, le concept qui consiste à contenir et à négocier un règlement pacifique est enseigné dans les cours sur les négociations en situation de crise, dans la formation des EIU, dans la formation tactique, c'est-à-dire à tous les niveaux de la formation en intervention d'urgence.

On a indiqué aux agents que, si l'occupation du parc Ipperwash avait lieu, le détachement de Forest de la Police provinciale de l'Ontario deviendrait le poste de commandement sur le lieu de l'incident et que les agents de police de Forest exerceraient leurs fonctions à partir de Grand Bend. L'inspecteur Carson a estimé que peut-être vingt membres des Premières nations tenteraient de pénétrer dans le parc provincial.

On a décidé que les membres des Premières nations qui essaieraient d'entrer dans le parc seraient informés par les représentants du MRN, puis par la Police provinciale de l'Ontario, qu'ils entraient sans autorisation. S'ils refusaient de quitter le parc, le MRN prendrait des dispositions pour demander une injonction du tribunal. Les agents de la Police provinciale de l'Ontario devaient prendre des mesures pour essayer d'empêcher que d'autres Autochtones se joignent à l'occupation du parc. Ils étaient chargés de contenir le périmètre du parc. Les agents ont compris que cela pourrait s'avérer difficile, compte tenu de la taille du périmètre.

La possibilité qu'il y ait des coups de feu et de la violence a été soulevée : « Les Autochtones qui se trouvent à la base militaire possèdent des armes [...]

ce sont les gens de l'extérieur qui préoccupent [...] il se peut qu'il y ait de la violence ». On a bien fait comprendre à la réunion que, dans le passé, il n'y avait « jamais eu de situation où la Police provinciale de l'Ontario a été menacée avec une arme à feu » par ces Autochtones. Comme l'a expliqué l'inspecteur Carson dans son témoignage, les occupants avaient des armes parce qu'ils étaient des chasseurs. Il n'y avait eu aucun incident armé entre les agents de la Police provinciale de l'Ontario et les Autochtones qui occupaient le champ de tir depuis 1993 et le camp militaire depuis juillet 1995. L'inspecteur Carson « ne croyait pas » que les habitants de Stoney Point utiliseraient des armes à feu contre les agents de la Police provinciale de l'Ontario. Il voulait s'assurer que son équipe de gestion « en fonction à cet événement » comprenait cela. Toutefois, comme l'a mentionné M. Carson, selon le renseignement policier, il y avait des personnes d'ailleurs aux antécédents différents auxquels la Police provinciale de l'Ontario « ne pouvait pas faire autant confiance ».

Le « scénario de la pire éventualité » fait l'objet de discussion. Si des coups étaient tirés, l'UTS serait immédiatement déployée. La Police provinciale de l'Ontario aurait besoin d'établir un périmètre de sécurité autour de la scène du crime en vue de la tenue d'une enquête. Les mots suivants ont été inscrits dans les notes de la réunion du 1^{er} septembre : « Nous espérons que ce sera une manifestation très pacifique ».

Des dispositions ont été prises pour déplacer l'UTS de London au parc provincial The Pinery, où l'unité serait mise en attente.

Un organigramme des diverses fonctions a été créé et achevé le lendemain¹.

L'agent responsable était le surintendant en chef Coles. L'inspecteur Carson a été désigné à titre de commandant des opérations sur le lieu de l'incident et le sergent-détective d'état-major intérimaire Wright à titre de commandant adjoint. Le sergent Korosec était chargé de diriger les EIU et le sergent d'état-major intérimaire Skinner dirigerait l'UTS. Le sergent-détective Bell était responsable du renseignement et le sergent Seltzer agirait à titre de chef des équipes de négociation.

On a décidé que ce seraient les agents des EIU qui interviendraient au moment de l'occupation du parc. Quatre EIU, comptant chacune quinze agents, ont été affectées à la région d'Ipperwash, pour un total de soixante agents. On a souligné que les rapports hiérarchiques indiqués dans l'organigramme devaient être respectés. L'organigramme serait conservé au poste de commandement.

Si un agent n'était pas disponible, il lui incombait de trouver un remplaçant tout au long de l'exécution de l'Opération Maple.

1 On trouvera l'organigramme dans la section réservée aux photos à la fin du rapport de la partie 1.

Les agents ont été informés que « des femmes et des enfants pouvaient être utilisés sur la ligne de front par les Autochtones ». On a dressé la liste de toutes les policières de la région parce que la Police provinciale de l'Ontario avait l'intention d'utiliser « beaucoup d'agentes » en cas d'occupation du parc Ipperwash par les Autochtones.

Le rôle du renseignement a été discuté. Le sergent-détective Trevor Richardson a été désigné à titre d'enquêteur principal. Un analyste devait l'aider dans son travail. Les agents du renseignement devaient recueillir des renseignements sur les Autochtones occupant le parc, ainsi que sur les sympathisants à l'extérieur de la région locale qui pourraient venir à Ipperwash pour apporter leur soutien. La principale préoccupation de la Police provinciale de l'Ontario était les « gens de l'extérieur », c'est-à-dire les personnes qui n'appartenaient pas à la Première nation Kettle and Stony Point ou qui ne provenaient pas de l'ancienne réserve de Stony Point. Il est important de noter que, tout au long de l'occupation qui s'est déroulée du 4 au 6 septembre, aucun analyste n'a en fait été affecté aux fonctions du renseignement décrites dans le plan opérationnel. J'aborde ce manquement sur le plan du renseignement dans les chapitres suivants du rapport.

Les agents ont discuté de cohabitation, c'est-à-dire de la présence de membres des EIU dans le parc avec les occupants autochtones. L'inspecteur Carson a souligné ce qui suit : « [L]orsque nous abordons les Autochtones pour leur demander de partir, nous restons toujours devant eux ». Le commandant des opérations sur le lieu de l'incident voulait que, durant la cohabitation, les agents soient près physiquement des occupants et non postés « à une centaine de verges, les regardant avec des jumelles ». Il voulait que la police interagisse et communique avec les membres des Premières nations pour tenter de garder la situation « aussi calme que possible ». John Carson croyait que, si les agents engageaient le dialogue avec les Autochtones, les risques de préjudices diminueraient : « J'étais d'avis que, si nous étions là à leur parler, il y aurait moins de risques pour les agents que s'ils constituaient une cible éloignée ».

On a décidé que les agents des EIU porteraient leur uniforme gris et auraient des « armes d'épaule » ou des carabines dans le coffre de leur véhicule. Il s'agissait d'armes semi-automatiques mini Ruger.

Des barrières de béton devaient être placées sur Matheson Drive afin d'empêcher les véhicules d'entrer dans le parc Ipperwash.

Bien que la nécessité des services ambulanciers ait été soulevée à la réunion, John Carson ne savait pas avec certitude, lors de son témoignage, qui avait la responsabilité d'organiser ces services médicaux. Il a présumé que cette tâche avait peut-être été assignée à l'équipe responsable de la logistique.

La présence de bateaux de la Police provinciale de l'Ontario de Forest, de Kincardine et de Sombra avait pour objet d'assurer la surveillance du secteur et d'empêcher les gens d'accéder au parc Ipperwash à partir du lac Huron.

On a engagé une employée de bureau pour qu'elle suive M. Carson, le commandant des opérations sur le lieu de l'incident. Karen Shaw, adjointe administrative de la Police provinciale de l'Ontario à Chatham, a été désignée pour rédiger les instructions ou les directives données par le commandant des opérations sur le lieu de l'incident, ainsi que tous les renseignements reçus par celui-ci. Ces notes devaient être tapées chaque jour et placées dans un journal.

Le sergent Brad Seltzer a demandé une pièce séparée pour les négociateurs, ainsi qu'une ligne téléphonique distincte.

On a précisé que le MRN ferait une demande d'injonction si les membres des Premières nations occupaient le parc. Les chefs de l'équipe de projet de la Police provinciale de l'Ontario ont été informés des documents qui soutenaient la position du MRN selon laquelle le gouvernement détenait un titre libre à l'égard du parc.

À la conclusion de la réunion, on a mentionné à ces agents que des exemplaires des plans opérationnels de chaque groupe seraient assemblés en un plan directeur appelé « Opération Maple ».

8.5 Activités du MRN le 1^{er} septembre 1995

Le matin du 1^{er} septembre, Peter Sturdy a assisté à une réunion du MRN visant à passer en revue le rôle de chaque personne avant la réunion de la Police provinciale de l'Ontario qui était prévue le même jour. On a convenu que tout le monde ferait de son mieux pour s'assurer que toutes les communications étaient remises à chaque personne désignée comme faisant partie de l'équipe des incidents critiques.

Au cours de l'après-midi, Peter Sturdy, Ron Baldwin, Ed Vervoort et Les Kobayashi du MRN ont rencontré l'inspecteur Carson au détachement de London de la Police provinciale de l'Ontario. L'inspecteur Carson avait convoqué cette réunion en vue de fournir un breffage sur les rôles que l'on attendait du MRN et de la Police provinciale de l'Ontario, ainsi que sur la façon dont ils pourraient réagir à l'occupation prévue du parc provincial Ipperwash. Lorsque les représentants du MRN sont entrés dans la salle de réunion, ils ont vu les mots « Règlement grâce à des négociations pacifiques » inscrits au tableau.

La Police provinciale de l'Ontario croyait qu'il était fort probable que le parc Ipperwash fasse l'objet d'une occupation le jour de la fête du Travail, le 4 septembre, ou le mardi 5 septembre. L'inspecteur Carson comptait sur le MRN pour

qu'il obtienne une injonction et qu'il apporte son aide sur le plan des communications et du soutien logistique. Ils ont discuté d'un scénario dans lequel le directeur de parc du MRN Les Kobayashi signifierait un avis d'entrée sans autorisation aux Autochtones occupant le parc. En cas d'occupation, M. Kobayashi comprenait qu'il avait pour rôle de s'assurer que tous les membres du personnel et les visiteurs étaient évacués du parc provincial, d'afficher des avis et des panneaux, de signifier les avis d'entrée sans autorisation et de se rendre au poste de commandement.

L'injonction a été abordée à la réunion. C'était la voie que privilégiait la Police provinciale de l'Ontario et M. Sturdy, du MRN, convenait qu'il s'agissait du moyen le plus approprié de traiter une occupation autochtone.

Les représentants du MRN se préoccupaient de l'évacuation des éléments d'actif du ministère et de tous les employés et visiteurs et ils se préoccupaient particulièrement de la sécurité de tout le monde. Après la réunion, on a sorti le matériel du parc, comme des classeurs. Des doubles des clés des bâtiments du parc ont été remis à la Police provinciale de l'Ontario. Un avis d'entrée sans autorisation a été rédigé et quelques panneaux ont été envoyés au parc.

M. Sturdy a envoyé un courriel aux personnes figurant sur une liste de distribution afin de leur fournir un compte-rendu de la réunion.

8.6 Opération Maple

Le 2 septembre 1995, le samedi de la fin de semaine de la fête du Travail, l'inspecteur Carson s'est rendu au quartier général de district de la Police provinciale de l'Ontario à London en vue de compiler les plans des différentes équipes de la police et de les assembler en ce qui deviendrait l'Opération Maple. Dans chacun des quinze exemplaires des brochures de l'Opération Maple qui ont été distribués par la suite, l'objectif du plan était inscrit bien en vue à la première page, en gros caractères : *CONTENIR ET NÉGOCIER UN RÈGLEMENT PACIFIQUE*.

La section sur les liaisons avec la collectivité dans le plan opérationnel mettait l'accent sur l'importance des communications avec les intervenants, les fonctionnaires municipaux locaux et le chef de la bande de Kettle et Stony Point :

L'échange de communications avec la collectivité touchée est considéré comme un élément essentiel à la réussite du plan opérationnel.

Des consultations avec les intervenants de la région seront maintenues tout au long de l'exécution du plan. Les fonctionnaires municipaux locaux seront tenus au courant et seront consultés sur les questions

concernant la collectivité. Le chef de la bande de Kettle et Stony Point sera consulté sur les répercussions et les préoccupations relatives au territoire des Premières nations.

Le personnel affecté aux fonctions de liaison comprend très bien les enjeux historiques locaux.

Les responsabilités des équipes d'intervention en cas d'urgence (EIU), dirigées par le sergent Korosec, consistaient à maîtriser la situation au parc Ipperwash, à maintenir une présence dans le secteur et à demander aux gens de quitter le parc. Vingt-quatre membres des EIU devaient patrouiller le périmètre interne du parc à l'intérieur de la clôture. Quatre points de contrôle devaient être établis à deux emplacements sur East Parkway Drive et sur Army Camp Road afin de surveiller les véhicules se déplaçant dans ces secteurs.

Selon le plan, le renseignement avait quatre fonctions :

1. identifier le plus grand nombre de personnes possible occupant la base;
2. dresser le profil biographique des personnes identifiées;
3. tenter d'identifier les visiteurs se rendant à la base;
4. recueillir, analyser et diffuser tous les renseignements pertinents se rapportant à cette opération.

Comme l'a expliqué l'inspecteur Carson aux audiences, le renseignement de la Police provinciale de l'Ontario devait identifier les personnes qui occupaient le parc provincial, celles qui se joignaient à l'occupation par la suite et celles qui rendaient visite aux occupants. J'aborde plus en détail le renseignement dans le cadre du plan de l'Opération Maple dans les sections qui suivent.

Le plan opérationnel de l'UTS répétait l'objectif : « Parvenir à un règlement pacifique par la négociation ». Le commandant de l'UTS était le sergent d'état-major intérimaire Skinner et le commandant adjoint était le sergent intérimaire Deane. L'unité devait « être utilisée au besoin ». Selon l'Opération Maple, l'« UTS de la région de l'Ouest devait entrer en action si des armes étaient utilisées » et l'« UTS de la région de l'Est devait entrer en action en tant qu'unité secondaire ». L'UTS disposait d'une station radio distincte, de sorte que les agents des EIU ne puissent pas entendre les communications provenant des agents de l'UTS.

Selon le plan opérationnel des relations avec les médias, le sergent Doug Babbitt et le commandant des opérations sur le lieu de l'incident fourniraient les renseignements sur l'occupation du parc à la presse.

Un autre élément était le plan d'intervention relatif aux négociations. Le sergent Seltzer était responsable de trois équipes de négociation. Chaque équipe était composée d'un chef et de deux négociateurs. Selon la procédure normale, le négociateur principal parlerait directement à la cible, pendant que le deuxième négociateur écouterait la conversation sur un combiné et conseillerait le négociateur principal. Le rôle du chef d'équipe était de surveiller les négociations et de faire rapport du déroulement des communications au commandant des opérations sur le lieu de l'incident.

John Carson a reconnu aux audiences que le plan d'intervention relatif aux négociations ne renfermait pas les éléments suivants : 1° une stratégie de négociation concernant les messages importants qui devaient être transmis aux occupants, 2° les aspects techniques de la façon dont la Police provinciale de l'Ontario communiquerait avec les occupants et 3° les personnes précises à l'extérieur de la Police provinciale de l'Ontario qui communiqueraient avec les occupants.

Comme je le décris dans les prochains chapitres, la Police provinciale de l'Ontario a commis un manquement grave en ne dressant pas, avant l'occupation imminente, une liste des négociateurs des Premières nations, comme Bruce Elijah, Bob Antone ou le chef national Mercredi – des personnes qui pourraient peut-être aider à régler les questions qui pouvaient surgir lors de l'occupation autochtone du parc Ipperwash. De plus, aucun effort n'a été déployé pour préparer une liste des personnes respectées et dignes de confiance de la collectivité d'Ipperwash, comme les aînés ou l'ancienne chef Bonnie Bressette, qui étaient eux aussi susceptibles d'aider à régler les problèmes survenant entre les occupants autochtones, la Police provinciale de l'Ontario et le MRN.

L'Opération Maple ne prévoyait aucune stratégie de négociation permettant de communiquer les messages importants aux occupants. Elle n'abordait pas non plus les aspects techniques liés à la communication des messages aux Autochtones, comme l'utilisation d'un mégaphone, d'une brochure ou d'un téléphone de campagne. Le fait que Brad Seltzer n'avait eu aucune formation en matière de négociation en situation de crise durant une occupation ni de culture ou d'histoire des Autochtones et qu'il n'était pas au courant des protocoles ou des politiques pour aborder une telle situation est également significatif.

8.7 Renseignement dans le cadre de l'Opération Maple

8.7.1 Témoignage d'expert sur le renseignement policier

Wayne Wawryk, expert du renseignement policier, a témoigné aux audiences de la partie 1. Il a expliqué que le processus ou le cycle du renseignement comporte sept étapes : la planification et la direction, la collecte, le rassemblement,

l'évaluation, l'analyse, la présentation de rapports et la diffusion, ainsi que la réévaluation².

Selon Wayne Wawryk, la réussite du processus du renseignement dépend d'un flot continu de renseignements exacts, à jour et pertinents provenant de toutes les sources possibles (étape de la collecte) en réponse aux besoins prioritaires (étape de la planification et de la direction). Il est essentiel que les renseignements soient conservés dans les dossiers ou la base de données de l'unité, qu'ils soient indexés, qu'ils fassent l'objet de renvois et qu'ils soient classés et stockés de façon à pouvoir être facilement récupérés. La classification et l'établissement de renvois devraient être effectués d'une manière qui soutient la fonction d'analyse (étape du rassemblement). Chaque unité de renseignement devrait disposer d'une méthode pour déterminer la valeur des renseignements reçus qui doivent être entrés dans le dossier ou la base de données. L'évaluation devrait être effectuée par une personne compétente de l'unité du renseignement (étape de l'évaluation). Selon le flot de renseignements, l'analyste cherchera à déterminer les nouveaux développements et à avertir des activités imminentes (étape de l'analyse). L'unité du renseignement est tenue de produire des évaluations du renseignement, à la fois celles qui sont expressément demandées et celles qui sont générées par le flot de renseignements disponibles (étape de la présentation de rapports et de la diffusion).

Durant les étapes de collecte et d'évaluation, on s'occupe du stockage, de l'indexation, de la récupération et des évaluations de fiabilité. L'évaluation de la fiabilité permet d'éviter que de simples rumeurs soient entrées dans le système. Une cote de fiabilité est attribuée à chaque élément d'information.

M. Wawryk a abordé les différents niveaux de fiabilité :

- **Digne de foi (DF)** : combinaison de l'exactitude confirmée d'un renseignement et de la fiabilité confirmée d'une personne. Tous les efforts doivent être déployés pour valider le renseignement avant de le classer digne de foi.
- **Jugé digne de foi (JDF)** : s'applique si les critères de fiabilité ne sont pas encore satisfaits, mais que la connaissance de la source est favorable et que l'on croit qu'elle finira par s'avérer digne de foi.
- **Fiabilité incertaine (FI)** : s'applique si l'expérience de la source est insuffisante pour procéder à une évaluation ou si le renseignement ne peut pas être vérifié.

2 On trouvera le diagramme du cycle du renseignement dans la section réservée aux photos à la fin du rapport de la partie 1.

- **Fiabilité douteuse (FD)** : s'applique en cas de doute à l'égard de la source ou du renseignement.

Les deux principaux critères de fiabilité sont l'exactitude confirmée du renseignement et la fiabilité confirmée de la personne ou de la source. Les différents classements de fiabilité sont très importants pour le commandant des opérations sur le lieu de l'incident, qui prend les décisions opérationnelles en fonction de ce renseignement.

M. Wawryk a souligné qu'il doit y avoir suffisamment de personnes pour traiter et analyser les renseignements et que les agents du renseignement doivent être adéquatement formés. Comme il l'a mentionné aux audiences, l'évaluation de la fiabilité est un art complexe et les agents de première ligne ne sont pas formés pour procéder à cette évaluation. L'expert en renseignement a mis en garde contre le fait qu'il était « risqué » d'avoir recours à la force pour régler une situation en s'appuyant sur des renseignements dont la fiabilité est incertaine.

Les données brutes sont périssables et elles doivent être mises à jour. Selon M. Wawryk, le processus du renseignement est une façon de trier ce qui est important et ce qui a changé par rapport à une évaluation précédente. C'est le filtre qui détermine ce qui demeure au fil du temps.

Il est nécessaire d'actualiser constamment les données pour se tenir au fait de la situation. Une tendance ne peut ressortir que lorsque les données font l'objet d'une analyse. À mesure que les données avancent dans le processus du renseignement, elles deviennent plus précieuses et on comprend davantage les relations et les tendances. Différents agents peuvent détenir un morceau du problème, mais, tant que le travail ne sera pas fait de manière stratégique, la police ne pourra pas comprendre les relations et les tendances qui sont ressorties dans une opération particulière.

Le commandant des opérations sur le lieu de l'incident est le client ou le consommateur final dans le processus du renseignement. Il décide de la façon dont le renseignement sera utilisé dans l'opération policière.

La séparation du commandant des opérations sur le lieu de l'incident du processus du renseignement est importante. Comme l'a souligné Wayne Wawryk, le commandant des opérations sur le lieu de l'incident doit être dans une « cabine de verre ». L'isolement du commandant vise à éviter qu'il reçoive des renseignements qui sont sans rapport avec le sujet. Il ne doit pas analyser ou évaluer les renseignements.

Un agent doit transmettre tous les renseignements traités au commandant des opérations sur le lieu de l'incident. De cette façon, le commandant écoute une seule personne. Cet agent doit avoir le contrôle et la responsabilité des agents

faisant partie de l'unité du renseignement. Le fait d'avoir une seule personne constitue une soupape de sûreté en ce qui a trait à la préservation de l'intégrité des renseignements.

Comme l'a indiqué Wayne Wawryk, la « diffusion du processus du renseignement n'est pas de bon augure pour le commandant et sa capacité de prendre des décisions ». Si les renseignements sont fournis au commandant des opérations sur le lieu de l'incident sans filtrage ou analyse, il écoute plusieurs personnes à la fois, ce qui est déroutant et plus chaotique.

M. Wawryk a également mentionné qu'il est important que les personnes du cycle du renseignement qui procèdent à l'analyse de l'évaluation possèdent une formation interculturelle. Comme il l'a indiqué dans son témoignage, une réalité culturelle différente peut être en jeu lorsque l'on a affaire à des membres des Premières nations. Dans les situations où les agents de première ligne font face à une réalité culturelle différente, il se peut qu'ils interprètent mal ce qu'ils observent. Comme je l'indique dans les prochains chapitres, c'est précisément ce qui s'est produit lors de l'occupation du parc Ipperwash par les Autochtones.

8.7.2 Points faibles du renseignement dans le cadre de l'Opération Maple

L'élément du renseignement a été omis au départ dans l'organigramme de l'Opération Maple. Dans cet organigramme, on voit clairement que le renseignement est un « ajout » ou une « réflexion après coup ». Comme nous l'avons mentionné, le renseignement avait quatre fonctions selon le plan : 1° identifier le plus grand nombre d'occupants possible, 2° dresser le profil biographique des occupants identifiés, 3° tenter d'identifier les visiteurs se rendant dans la région d'Ipperwash et 4° recueillir, analyser et diffuser tous les renseignements pertinents se rapportant à cette opération.

Selon l'Opération Maple, le sergent-détective Bell était en charge du renseignement général.

L'unité du renseignement devait faire rapport au sergent-détective Richardson, qui communiquerait à son tour les renseignements à l'inspecteur Carson. Cela modifiait les rapports hiérarchiques : le sergent-détective Bell relevait du sergent-détective Richardson. Selon le plan de l'Opération Maple, au lieu que le sergent-détective Bell relève directement du commandant des opérations sur le lieu de l'incident, à titre de chef de l'unité du renseignement, il relevait du sergent-détective Richardson. Toutefois, le sergent-détective Richardson ne possédait aucune spécialisation à titre d'agent du renseignement.

Il semble qu'il y ait eu de la confusion entre les sergents-détectives Bell et Richardson relativement à qui relevait de qui et à qui était responsable du

renseignement dans le cadre de l'Opération Maple. Bien que le sergent-détective Bell ait relevé du sergent-détective Richardson dans l'organigramme, ce dernier considérait qu'ils étaient tous les deux au même niveau.

Le plan opérationnel exposait les grandes lignes du rôle du sergent-détective Bell en tant que chef d'équipe de l'unité du renseignement dans le cadre de l'Opération Maple. Il comprenait que son rôle principal consistait à identifier le plus grand nombre d'occupants possible, à dresser leur profil biographique et à essayer d'identifier les visiteurs se rendant dans la région d'Ipperwash. De plus, M. Bell était bien au courant que l'unité du renseignement était responsable de recueillir, d'analyser et de diffuser les renseignements se rapportant à l'occupation d'Ipperwash.

Le système du renseignement « classique » n'a pas été mis en place dans le cadre de l'Opération Maple. Comme nous l'avons mentionné, dans une opération normale, le commandant des opérations sur le lieu de l'incident compte sur son équipe du renseignement pour qu'elle fournisse un produit fini dans lequel les données brutes sont passées par le cycle du renseignement. Dans le modèle du renseignement traditionnel, toutes les données brutes passent par l'unité du renseignement pour être ensuite transmises au commandant des opérations sur le lieu de l'incident. Ce modèle permet d'éviter que de la désinformation ou des renseignements non analysés soient communiqués au commandant des opérations sur le lieu de l'incident.

L'agent-détective James Dyke avait été désigné en tant qu'analyste, mais, lorsque le plan de l'Opération Maple est devenu opérationnel, il n'a pas assumé le rôle d'analyste du renseignement.

En ce qui a trait au traitement du renseignement, le sergent-détective Richardson croyait comprendre que les agents en uniforme fourniraient un document écrit à leur chef d'équipe relativement à tout événement. Ces renseignements seraient placés dans une boîte en vue d'être examinés par le sergent-détective Richardson ou le sergent-détective Bell. Toutefois, ce qui s'est en fait produit, c'est que ces renseignements ont été communiqués de bouche à oreille plutôt que par écrit.

Le sergent-détective Bell devait faire rapport au sergent-détective Richardson de l'ensemble de son travail relatif au renseignement se rapportant à Ipperwash. Cependant, la fonction de M. Richardson à titre d'enquêteur principal et de coordonnateur du dossier ne comportait aucun élément officiel lié au renseignement. Il ne lui incombait pas d'évaluer la validité des renseignements provenant de l'unité du renseignement. Le sergent-détective Richardson ne se considérait pas responsable de l'unité du renseignement dans le cadre de l'Opération Maple.

Trevor Richardson a déclaré qu'il n'a jamais su qu'il avait une quelconque responsabilité à l'égard de l'unité du renseignement en vertu de l'Opération

Maple. Il croyait que Don Bell et James Dyke se trouvaient à Ipperwash pour travailler sur le renseignement. Le sergent-détective Richardson n'était pas présent à la réunion de la Police provinciale de l'Ontario qui a eu lieu le 1^{er} septembre.

Un autre problème résidait dans le fait que l'inspecteur Carson n'avait eu aucune formation précise dans le renseignement en 1995. Il affirmait qu'il ne prendrait pas de décision opérationnelle en fonction du renseignement. Il a expliqué ce qui suit aux audiences : « La plupart du temps, lorsque nous avons des préoccupations, j'étais capable d'envoyer des personnes là-bas ». Il est clair que le renseignement ne jouait pas un rôle central pour le commandant des opérations sur le lieu de l'incident de l'opération à Ipperwash.

Comme je le mentionne dans les prochains chapitres, le cycle du renseignement dans le cadre de l'Opération Maple se résume à la collecte, au rassemblement et à l'évaluation.

Dans l'opération Ipperwash, les données brutes sont passées des agents extérieurs à l'unité du renseignement à l'inspecteur Carson, contournant les sergents-détectives Richardson et Bell. Comme l'a souligné Don Bell, il n'existait aucun filtre unique pour l'ensemble des données brutes et l'inspecteur Carson faisait office de « dépôt central ».

Le sergent-détective Bell a reconnu que la méthode traditionnelle de collecte des renseignements n'avait pas été utilisée dans l'opération Ipperwash. Les rapports étaient faits verbalement et non par écrit. Le chef d'équipe de l'unité du renseignement dans le cadre de l'Opération Maple a admis qu'un certain nombre de « tentacules » de renseignements se sont directement rendues au commandant des opérations sur le lieu de l'incident sans faire l'objet de l'analyse que pouvait effectuer un lieu de collecte unique. Avant les événements survenus le soir du 6 septembre, les rapports du sergent-détective Bell au commandant des opérations sur le lieu de l'incident étaient généralement faits verbalement. Le sergent-détective Bell a indiqué qu'il ne disposait pas de suffisamment de temps pour préparer des rapports écrits.

L'évaluation de la fiabilité des renseignements a été rarement effectuée. Les renseignements étaient déformés par la transmission verbale d'une personne à l'autre. Il ne semble pas qu'une personne ait reçu la tâche de trier l'ensemble des renseignements dans l'opération Ipperwash. Selon le plan de l'Opération Maple, l'agent-détective Dyke était désigné à titre d'analyste, mais il l'était en titre seulement.

Le sergent-détective Bell n'a pas tenu de réunions d'équipe avec les agents Dyke, Whitehead et Richardson en vue de coordonner leurs efforts de collecte de renseignements du 1^{er} au 6 septembre.

Il y avait un manque de formation en matière d'opérations liées au renseignement, à la fois chez le commandant des opérations sur le lieu de l'incident et les autres cadres supérieurs. Il est important que le chef d'équipe de l'unité du renseignement relève directement du commandant des opérations sur le lieu de l'incident. Cela n'était pas le cas dans le cadre de l'Opération Maple.

Don Bell a préparé une note de service à l'intention de l'inspecteur Carson en janvier 1996, dans laquelle il abordait ses préoccupations au sujet de l'étape de la collecte du processus du renseignement. Il mentionnait que les paramètres du renseignement « gênaient le processus de collecte, qui finissait par gêner l'évaluation et l'analyse de la fiabilité ». Don Bell estimait également qu'il aurait dû y avoir une source unique chargée de transmettre les renseignements au commandant des opérations sur le lieu de l'incident.

8.8 3 septembre 1995

L'inspecteur Carson a communiqué avec le surintendant en chef Coles afin de le mettre au courant du plan opérationnel et des réunions qu'il avait eues avec le MRN. Le 1^{er} septembre, John Carson avait informé Les Kobayashi et Peter Sturdy ou Ron Baldwin que la Police provinciale de l'Ontario participait au processus de planification relatif à l'occupation du parc. Le rôle du MRN à l'égard de l'injonction a été abordé, ainsi que la possibilité d'installer des caméras vidéo dans le parc. Le surintendant en chef Coles a suggéré que des caméras soient installées à divers endroits à l'intérieur dans le parc Ipperwash et autour de celui-ci.

Des caméras vidéo ont été placées à la guérite de l'entrée principale du parc et dans le bâtiment d'entretien afin de surveiller les activités en cas d'occupation du parc. Des caméras ont été installées dans ces deux bâtiments seulement. John Carson voulait des caméras vidéo dans tous les bâtiments du parc, mais les « problèmes techniques [...] ont empêché de le faire ». Aucune caméra vidéo n'a été placée à l'extérieur des bâtiments du parc.

Le surintendant en chef Coles a déclaré sous serment aux audiences que les caméras qui avaient été installées n'étaient « pas aussi nombreuses [...] qu'[il] l'aurait voulu ». En fait, lorsque le surintendant en chef Coles s'est rendu dans le secteur du parc Ipperwash durant l'occupation le 5 septembre, il a demandé pourquoi des caméras n'avaient pas été placées à certains endroits : « Leur absence me préoccupait ». On lui a dit que l'on éprouvait beaucoup de difficultés à alimenter les caméras. Par exemple, aucune caméra n'était installée dans le parc de stationnement sablonneux situé à côté du parc provincial, où Dudley George a été abattu le lendemain lors d'une confrontation entre la Police provinciale de l'Ontario et les occupants.

L'inspecteur Carson continuait de recevoir des renseignements supplémentaires sur l'occupation du lac Gustafsen, en Colombie-Britannique, le 3 septembre. L'inspecteur-détective Hutchinson a déclaré que des membres des Premières nations de l'Ontario se trouvaient dans la région du lac Gustafsen. Il indiquait que les progrès avançaient lentement et qu'ils attendaient une décision du tribunal. John Carson voulait être tenu au courant de la situation en Colombie-Britannique puisqu'il craignait que ces événements puissent avoir des ramifications sur l'occupation prévue du parc Ipperwash. L'inspecteur Carson a expliqué ce qui suit :

Nous nous préoccupions des comportements éventuels au lac Gustafsen. Si la situation était considérée comme ayant donné lieu à une issue favorable, du point de vue des occupants, on pouvait peut-être reproduire [cela] à Ipperwash. Ce qui me préoccupait [...] dans les jours [précédant] immédiatement la fin de semaine de la fête du Travail, c'était qu'il était évident que la GRC avait essuyé des tirs de la part des occupants au lac Gustafsen et c'était assurément une chose à laquelle j'étais très attentif.

L'inspecteur Carson a également communiqué avec Peter Harding, le surintendant de l'Ambulance Saint-Jean, pour savoir si l'organisme possédait le matériel nécessaire pour soutenir la Police provinciale de l'Ontario durant l'occupation du parc Ipperwash. Le commandant des opérations sur le lieu de l'incident s'intéressait à une unité qui pourrait être utilisée en vue de faciliter les communications dans le cadre de l'opération de la Police provinciale de l'Ontario³.

Le lendemain matin, il a rencontré M. Harding à la St. John House. Il a indiqué que la Police provinciale de l'Ontario avait besoin de matériel en vue d'une manifestation qu'il espérait pacifique au parc Ipperwash. Le commandant des opérations sur le lieu de l'incident a choisi l'unité des communications 444, qui disposait de systèmes téléphoniques et radiophoniques ainsi que de matériel informatique. La remorque était dotée d'une salle de breffage, en plus de l'endroit réservé aux communications. Un véhicule de service et le personnel de l'Ambulance Saint-Jean devaient nécessairement accompagner cette unité. Le véhicule de service transportait de l'essence et de l'huile ainsi que d'autres provisions pour soutenir la remorque servant aux communications.

L'inspecteur Carson n'a posé aucune question à M. Harding à l'égard du matériel ambulancier. Comme il l'a confirmé aux audiences, il cherchait simplement une remorque.

³ John Carson a indiqué que la Police provinciale de l'Ontario ne disposait d'aucun véhicule qui pouvait être déployé dans le secteur à ce moment-là.

Le commissaire O'Grady de la Police provinciale de l'Ontario savait très bien à l'été 1995 que les membres de la collectivité autochtone contestaient la position du gouvernement de l'Ontario selon laquelle il détenait un titre valable à l'égard du parc Ipperwash. Le commissaire était également au courant que les membres des Premières nations pourraient tenter de prendre le contrôle du parc. Il ne croyait pas qu'il lui revenait pas plus qu'à ses agents de régler la question de savoir qui détenait un titre valable à l'égard des terres faisant l'objet du litige. Ce rôle revenait aux tribunaux :

[...] j'estimais que notre meilleur plan d'action [...] [était] de demander des directives au tribunal qui suggérerait à la police ce qu'elle devait faire. Je ne croyais tout simplement pas que moi ou l'un de mes agents possédions les compétences nécessaires pour arriver aux bonnes conclusions, en raison de la très longue contestation qui avait cours depuis un certain temps. Je ne croyais tout simplement pas que nous avions les compétences nécessaires pour régler le problème sans obtenir certaines directives du tribunal.

Le commissaire O'Grady croyait que la Police provinciale de l'Ontario devait se préparer à la prise de possession éventuelle du parc provincial. Bien que le commissaire ne connaissait pas les détails de l'Opération Maple, le surintendant en chef Coles l'avait assuré que les principes de la négociation et du maintien de la paix étaient « ancrés » dans le plan, pendant que les parties en cause demanderaient une injonction et des directives aux tribunaux. Bien que la prise de possession du parc n'était pas une certitude, le commissaire O'Grady était d'avis qu'ils devaient « se préparer à toute éventualité et espérer que tout se passe pour le mieux ».